



Fonds internationaux
d'indemnisation pour
les dommages dus
à la pollution par les
hydrocarbures

Référence	IOPC/2020/Circ.3
Date	15 janvier 2020
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	

Cours de brève durée des FIPOL de 2020

L'Administrateur a le plaisir d'annoncer que le 10ème Cours de brève durée annuel des FIPOL se tiendra du **lundi 8 juin au vendredi 12 juin 2020** à Londres.

Son programme, étalé sur une semaine, couvrira tous les aspects des travaux que mènent les FIPOL et comprendra des exercices pratiques autour d'un sinistre fictif et de la procédure de présentation des demandes d'indemnisation y afférente. Mis en place avec le soutien de l'Organisation maritime internationale (OMI), de la Chambre internationale de la marine marchande (ICS), de l'International Group of P&I Associations et de l'ITOPF, le Cours de brève durée offrira également aux participants la possibilité de comprendre les relations entre toutes les parties prenantes et leurs objectifs communs, particulièrement importants lors de sinistres impliquant des navires-citernes et faisant intervenir la Convention de 1992 sur la responsabilité civile et la Convention de 1992 portant création du Fonds.

Les candidatures pour le Cours de brève durée de 2020 peuvent désormais être déposées. Bien que des connaissances spécifiques ne soient pas requises, le cours sera particulièrement utile aux candidats impliqués dans l'application pratique des Conventions et justifiant d'un intérêt particulier pour ce domaine. On attendra des États Membres désignant un candidat qu'ils veillent à ce que cela soit le cas. En outre, le Cours de brève durée étant dispensé exclusivement en anglais, les participants doivent parfaitement maîtriser cette langue.

Les personnes qui souhaitent y participer doivent être désignées directement par les gouvernements des États Membres du Fonds de 1992 et soumettre un formulaire de candidature dûment rempli, accompagné d'un bref curriculum vitae, à l'adresse externalrelations@iopcfunds.org le **lundi 6 avril 2020** au plus tard. Les candidatures sont à adresser à l'Administrateur des FIPOL.

Toutes les parties intéressées sont invitées à présenter leurs candidatures sans tarder afin que les candidats retenus puissent disposer de suffisamment de temps pour organiser leur voyage et leur hébergement.

Veillez noter que, le nombre de places étant limité, si le nombre de candidatures reçues était supérieur au nombre de places disponibles, la participation pourrait se restreindre à un candidat par État Membre. Le Secrétariat pourrait également sélectionner les participants en tenant compte de leur profil et du souci d'assurer un équilibre raisonnable en matière de représentation géographique.

Le Secrétariat des FIPOL remettra aux candidats retenus une invitation officielle à participer au cours. Il regrette toutefois de ne pas pouvoir aider les participants dans leurs démarches de demande de visa d'entrée au Royaume-Uni. En outre, les participants au Cours de brève durée doivent financer eux-mêmes leur participation ou être pris en charge par le gouvernement qui les désigne afin d'éviter toute incidence sur le budget du Fonds de 1992.

Une copie du programme général provisoire du cours figure au verso. De plus amples informations sont disponibles à la page: <https://www.iopcfunds.org/fr/a-propos-des-fipol/ce-que-nous-faisons/relations-exterieures/>.

* * *

COURS DE BRÈVE DURÉE DES FIPOL DE 2020

Programme

Du lundi 8 juin au vendredi 12 juin 2020

Modules		Sujets
1	Présentation du régime international de responsabilité et d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> Évolution historique et portée des Conventions sur la responsabilité civile et des Conventions portant création des Fonds (depuis le sinistre du <i>Torrey Canyon</i>) Protocoles et modifications des Conventions au fil des années
2.1	Devenir des hydrocarbures, impact et mesures d'intervention possibles et leur influence	<ul style="list-style-type: none"> Navires-citernes: conception et questions opérationnelles Devenir des hydrocarbures en mer
2.2	Sinistres ayant modelé le régime international de responsabilité et d'indemnisation	<ul style="list-style-type: none"> Comment traiter un sinistre de grande envergure: étude de cas du <i>Hebei Spirit</i> Questions juridiques: considérations pratiques
3.1	Régime P&I (protection et indemnisation): International Group of P&I Associations	<ul style="list-style-type: none"> Rôle de l'International Group of P&I Associations Réassurance, Lloyds, etc.
3.2	Régime P&I: Club P&I membre de l'International Group of P&I Associations dont le siège est à Londres	<ul style="list-style-type: none"> Introduction à la protection/indemnisation et aux garanties (concept de mutualité, couverture fournie par les Clubs, cartes bleues, etc.)
4	ITOPF: le travail des inspecteurs et des experts sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> Rôle des experts tels que l'ITOPF sur le terrain Profils de pays/ressources et moyens nationaux
5	Organisation maritime internationale (OMI)	<ul style="list-style-type: none"> Rôle de l'OMI dans le transport maritime Autres conventions de l'OMI liées à la pollution: Conventions MARPOL, OPRC, LLMC, SNPD et Convention sur les hydrocarbures de soute
6	Chambre internationale de la marine marchande (ICS)	<ul style="list-style-type: none"> Rôle et travaux de l'ICS et des associations nationales de propriétaires de navires Point de vue de l'ICS sur les questions liées au régime d'indemnisation/aux affaires qui intéressent les FIPOL
7.1	Le rôle du Secrétariat des FIPOL	<ul style="list-style-type: none"> Évolution historique, tendances mondiales en matière de transport des hydrocarbures Mise en œuvre des Conventions dans le droit national
7.2	États Membres et contributions	<ul style="list-style-type: none"> Soumission des rapports sur les hydrocarbures Administration des contributions
8	Traitement et évaluation des demandes d'indemnisation	Types de demandes Recevabilité et caractère raisonnable des demandes Préparation et présentation d'une demande
9	L'indemnisation dans la pratique	Exercice relatif à un sinistre fictif ('Clean Seas')
10	Discussion et bilan	

Veuillez noter que ce programme peut faire l'objet de modifications.

* * *



International Oil Pollution
Compensation Funds

Fonds internationaux
d'indemnisation pour les
dommages dus à la pollution
par les hydrocarbures

Fondos internacionales
de indemnización de daños
debidos a contaminación por
hidrocarburos

2020 IOPC FUNDS' SHORT COURSE NOMINATION FORM

Candidate details

Last name:	First name:	Title:
Job title:	Organisation:	
Contact address:	Post code:	
	City:	
	State:	
	Country:	
E-mail:	Telephone (including country code):	
Briefly outline the reasons why the candidate is interested in participating in this course and how the candidate will benefit from this course:		

1992 Fund Member State — contact focal point

1992 Fund Member State:		
<i>We will use this contact as the primary point of contact for all communications regarding this nomination.</i>		
Last name:	First name:	Title:
Job title:	Organisation:	
Address:	Post code:	
	City:	
	State:	
	Country:	
E-mail:	Telephone (including country code):	

Nomination information

Nominations should be addressed to the Director of the IOPC Funds and sent via e-mail to externalrelations@iopcfunds.org. Please ensure that all of the following documents are provided in the nomination:

- Completed nomination form
- Official government nomination
- Candidate's curriculum vitae

The application process for the Short Course is now open. Nominations will be acknowledged upon receipt by the Secretariat and it is anticipated that a selection decision will be made by early May. Candidates will be informed as soon as possible thereafter whether or not they have been accepted onto the Course. Please note that nominations received after **Monday, 6 April 2020** will not be taken into consideration.

If you have any questions please contact the External Relations and Conference Department (externalrelations@iopcfunds.org).
